

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 10 janvier 2013

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 9 janvier 2013, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle la mairesse et les maires suivants sont présents et forment quorum : Mme Lina Labbé, MM. Jacques Trudel, Jean-Claude Pouliot et Yves Coulombe.

M. Harold Noël a justifié son absence.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 5 décembre 2012
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 5 décembre 2012
5. Résolution – Certificat de disponibilité de crédits 2013 de la secrétaire-trésorière
6. Programme d'aide à la restauration 2012-2015
7. Adoption des dépenses du mois de décembre 2012
8. Correspondance
9. Varia
10. Période de questions
11. Levée de la réunion

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2013-01-01

Il est **proposé** par Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Jacques Trudel et **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de la correction au point 6. 2013-2015.

3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 5 décembre 2012

Résolution 2013-01-02

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 5 décembre 2012.

4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 5 décembre 2012

4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 28 novembre 2012
18. Correspondance – Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans – Plan de mesures d'urgence (p. 2)

Nous avons reçu le Plan de mesures d'urgence de Sainte-Famille et attendons toujours celui de Saint-Laurent.

À la dernière rencontre entre les directions générales des municipalités et de la MRC, il a été suggéré que ce groupe rédige un canevas de Plan de mesures d'urgence afin qu'il soit soumis au Conseil des maires.

14.1 Mme Louise Fillion & Serge Payette (p.3)
La réponse a été expédiée.

15.1 Entrée de l'Île (p. 4)
La résolution a été expédiée.

15.2 Demande d'aide financière auprès du ministère des Relations internationales (p. 4)
À la suite de l'annonce des coupures budgétaires du gouvernement du Québec, il a finalement été convenu d'interpeller l'attaché politique de Madame Marois.

5• Résolution – Certificat de disponibilité de crédits 2013 de la secrétaire-trésorière

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires suivants, tels qu'adoptés dans les budgets par le Conseil, pour l'exercice financier 2013 :

- 1) La rémunération des élus;
- 2) Les salaires des employés à temps plein ainsi que les employés temporaires (pour des périodes fixées et autorisées au préalable par le Conseil) et les frais de déplacement de ceux-ci, en conformité à la politique de travail de la MRC;
- 3) Les contributions de l'employeur;
- 4) Les frais de financement;
- 5) Les contrats d'évaluation, d'informatique, de service d'entretien, d'assurances, etc. ;
- 6) Toutes autres dépenses jugées nécessaires telles que le téléphone, la papeterie, les accessoires de bureau, etc.

Le tout conformément à l'article 5 du Règlement #005-2007 relatif au contrôle et au suivi budgétaires.

Résolution 2013-01-03

Il est **proposé par** M. Jean-Claude Pouliot, **appuyé** par Mme Lina Labbé et **unanimentement résolu** que le conseil autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale à faire les dépenses et à effectuer les écritures comptables pour les objets ci-haut mentionnés, conformément à la Loi et au Règlement #005-2007.

6• Programme d'aide à la restauration 2013-2015

Le Conseil des maires a rencontré le 8 janvier dernier M. Claude Fleury et Mme Geneviève Dion de la direction régionale du MCC ainsi que Mme Danielle Dubé et M. Sylvain Lizotte de la direction du Patrimoine au MCC. Il y a notamment été question du Programme d'aide à la restauration (PAR) 2013-2015 et du Plan de conservation de la MRC.

Les parties en sont venues à une entente de principe quant aux conditions de base d'un futur PAR et nous attendons la décision du ministre de la Culture et des Communications avant d'en faire l'annonce publique.

La direction du Patrimoine souhaite consulter les conseils municipaux prochainement sur le Plan de conservation.

7• Adoption des dépenses du mois de décembre 2012

Résolution 2013-01-04

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de décembre 2012.

8• Correspondance

8.1 Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, nous annonce l'octroi d'une aide financière maximale de 30 240 \$ dans le cadre du programme « Climat municipalités » afin d'aider la MRC à réaliser l'inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre et élaborer un plan d'action afin de réduire ces émissions.

8.2 Municipalité de Saint-Jean – Plan de mesure d'urgence
La municipalité exprime à la MRC sa déception face au désintérêt montré et demande de reconsidérer la requête. Tel que mentionné au point 4 (p. 2), ce sujet sera traité par les directions générales des municipalités et de la MRC.

8.3 Collectif pour la valorisation du patrimoine bâti
Ce groupe s'attend à ce que la rencontre entre le Conseil des maires et le MCC permette d'aborder les deux points suivants : le rétablissement rapide du PAR et le règlement des dossiers en suspens.

9• Varia

Il n'y en a pas.

10• Période de questions

Elle débute à 20h18 et se termine à 20h33.

11• Levée de la réunion

Résolution 2013-01-05

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Jacques Trudel, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h34.

Prochaine séance, le 6 février 2013 à 20 heures.

Chantale Cormier
Directrice générale

Jean-Pierre Turcotte
Préfet